

Guide du compostage

par le Conseil général de l'Allier



Allier
le Département



Le compostage, c'est facile,
simple et accessible à tous.



Sommaire

Pourquoi composter?	3
Le compost et son utilisation	4
En tas ou en bac: faites le bon choix!	5
Quels déchets?	6
Trucs & astuces	8
La vie dans le compost	9
Contacts utiles	10
Formation des guides composteurs	11

Pourquoi composter?



➔ **POUR RÉDUIRE LE POIDS DE SA POUBELLE.**

En moyenne cette dernière est composée d'environ 30 % de déchets organiques. Au lieu de les enfouir ou de les incinérer, on les utilise pour fabriquer de l'engrais.

➔ **POUR DISPOSER D'UN PRODUIT NATUREL**

pour ses plantes et son jardin.

➔ **POUR FAIRE UN GESTE** en faveur de l'environnement.

Le compost et son utilisation



LE COMPOSTAGE EN 4 ÉTAPES

- 1 Choisir un lieu plutôt ombragé pour commencer son compost.
- 2 Déposer ses déchets à même le sol pour favoriser les échanges avec la terre et sur un lit de branchage pour favoriser le drainage.
- 3 Mélanger régulièrement et au bout de 3 mois, retourner le compost en maturation.
- 4 Au bout de 6 mois à 1 an, votre compost est prêt. Le tamiser à l'aide d'un grillage avant de l'utiliser.



LE COMPOSTAGE CONSISTE À OBTENIR

UN FERTILISANT POUR LES SOLS GRÂCE À LA FERMENTATION DE DÉCHETS ORGANIQUES MÉNAGERS : épiluchures,

restes de repas, déchets verts... Ce procédé reproduit le cycle naturel que l'on retrouve dans la nature.

Des organismes microscopiques ou visibles (bactéries, champignons, vers, etc.) interagissent et transforment ces déchets organiques en une nouvelle matière, l'humus. Au terme du processus, on obtient un engrais naturel, le compost, servant à fertiliser la terre et les plantes. Arrivé à maturation, il possède une odeur agréable de sous-bois et une couleur brun foncé.

MODE D'UTILISATION

Avant maturité (2 à 3 mois), le compost peut être disposé au pied des arbres ou sur des cultures déjà avancées (paillage). Il réduira l'évaporation et évitera la repousse des mauvaises herbes.

À maturité (6 à 12 mois), cet engrais naturel renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Il doit être mélangé avec de la terre, certaines plantes ne supportant pas un contact direct.



En tas ou en bac : faites le bon choix !

LES DEUX PRATIQUES COMPORTENT DES AVANTAGES ET DES INCONVÉNIENTS. QUEL QUE SOIT LE PROCÉDÉ RETENU, IL EST INDISPENSABLE DE BIEN SUIVRE LE PROCESSUS DE COMPOSTAGE.



Compostage en tas	Compostage en bac
<p>Cette pratique consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (de 0,5 à 1,5 m en moyenne).</p>	<p>Le compostage en bac se présente sous la forme d'une structure généralement en bois ou plastique, plus ou moins ouverte sur l'extérieur.</p>
Avantages	
<p>Souplesse et facilité d'utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pas de contrainte de volume ; • déchets facilement accessibles ; • déchets toujours visibles, fermentation plus aisée à surveiller ; • arrosage par les pluies périodiques ; • aération naturelle. 	<p>Encombrement et nuisances réduits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compostage rapide (6 mois) ; • déchets à l'abri des regards ; • déchets protégés des aléas climatiques.
Inconvénients	
<p>Lenteur et désagréments visuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compostage plus long (8 mois à 1 an) ; • déchets visibles par tous, exposés aux aléas climatiques et à la merci des animaux. 	<p>Petits volumes et surveillance régulière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • capacité fixe ; • surveillance obligatoire (brassage, humidité) ; • brassage du compost plus difficile.

LES RÈGLES D'OR DU COMPOST

1 Varier les apports de matières

Un bon compost respecte un certain équilibre. Mélanger la même quantité de déchets verts (épluchures de cuisine, marc de café, restes alimentaires cuits...) et de déchets bruns (carton, feuilles mortes, branchages, broyats).

2 Humidité

Le compost doit être suffisamment humide tout en ne générant pas de jus. S'il est trop sec, laisser le composteur ouvert par temps de pluie.

3 Aérer

Les micro-organismes du compost ont besoin d'oxygène, surtout lors de la phase de dégradation de la matière. Brasser le régulièrement à l'aide d'une fourche. Ajouter des branches de petite taille pour créer des poches d'air.

Quels déchets ?



DÉCHETS DE CUISINE

À VOLONTÉ

- Épluchures de fruits et légumes
- Restes de fruits abîmés ou cuits
- Filtres et marc de café, sachets de thé et d'infusion
- Restes de repas cuits (légumes, féculents)
- Coquilles d'œufs écrasées
- Coquilles de noix

EN PETITES QUANTITÉS

- Pelures d'agrumes
- Trognons de choux (à découper)

PROSCRITS

- Restes de viande, poisson, produits laitiers
- Huiles de friture

DÉCHETS NON ALIMENTAIRES

À VOLONTÉ

- Paille, foin
- Carton brun
- Papier journal
- Essuie-tout, mouchoirs en papier

EN PETITES QUANTITÉS

- Cendres de bois

PROSCRITS

- Emballages plastiques, polystyrène
- Cendres de charbon, barbecue
- Cartons imprimés, papiers glacés
- Mégots de cigarettes
- Excréments d'animaux
- Sacs et poussières d'aspirateurs

DÉCHETS DU JARDIN

À VOLONTÉ

- Feuilles mortes, branchages
- Écorces d'arbres broyés
- Fleurs fanées
- Déchets du potager
- Mauvaises herbes (sans graines)

EN PETITES QUANTITÉS

- Tonte de gazon
- Pommes de terre flétries

PROSCRITS

- Végétaux malades, mauvaises herbes en graine
- Végétaux contenant des substances toxiques ou à décomposition difficile (thuyas, résineux)
- Grosses tailles ou végétaux non broyés
- Terre, sable, gravats

Trucs & astuces



➔ **ÉQUIPEZ-VOUS DE QUELQUES OUTILS INDISPENSABLES** : un seau pour collecter les déchets de cuisine, une fourche pour retourner le compost, une pelle et un grillage pour tamiser.

➔ **POUR UN BON HUMUS**, respectez l'équilibre moitié déchets verts, moitié déchets bruns.

➔ **RECOUVREZ DE FEUILLES MORTES OU AUTRES DÉCHETS BRUNS** les déchets sucrés comme les fruits pour éviter les moucherons

➔ **N'APPORTEZ PAS UN DÉCHET EN GRANDE QUANTITÉ DANS LE COMPOST** (feuilles mortes, tontes de pelouse), vous risqueriez de l'étouffer et d'empêcher l'aération. Utilisez ces déchets en paillage pour vos arbres fruitiers, rosiers, tomates...

La vie dans le compost



LES BACTÉRIES ET CHAMPIGNONS sont microscopiques mais indispensables à la dégradation de la matière organique.

LES LARVES DE CÉTOINES DORÉES se nourrissent surtout de bois mais aussi de feuilles. Contrairement aux larves d'hannetons, elles ne sont pas nuisibles pour votre potager.

La larve de cétoine posée sur votre main se mettra sur le dos.

LA LITHOBIE À PINCES ET LES ARAIGNÉES sont les indicateurs d'une bonne activité biologique du compost.

LE GÉOPHILE, mille pattes vivant dans les feuilles mortes et l'humus, se nourrit des cloportes, des vers...

LES VERS DE COMPOST OU VERS DE FUMIER ne sont pas des vers de terre. Il s'agit de vers se nourrissant de la matière organique en décomposition.

LES MOUCHERONS participent à la dégradation de la matière. Toutefois, en trop grand nombre, ils peuvent être désagréables. N'hésitez pas alors à brasser votre compost pour enfouir les déchets verts ou recouvrir votre compost de déchets bruns.

Contacts utiles

Vous avez une question sur le compostage ? Vous souhaitez vous équiper d'un composteur ? Contactez la structure en charge de la collecte et du traitement de vos déchets.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE MONTMARIAULT

ZA du grand champ
03390 Montmariault
Tél. : 04 70 07 41 82

www.comcom-montmariault.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE DONJON VAL LIBRE

Mairie du Donjon – 5 parc du Plessis
03130 Le Donjon
Tél. : 04 70 99 52 66

www.cc-donjonvallibre.fr

SICTOM DE CÉRILLY

Mairie de Cérilly – route de Theneuille
03350 Cérilly
Tél. : 04 70 67 52 00

SICTOM DE LA RÉGION MONTLUÇONNAISE

Rue du terrier – givrette
03410 Domérat
Tél. : 04 70 64 23 80
www.sictom-rm.fr

SICTOM NORD-ALLIER

Lieu-dit « Prends-y-garde »
03230 Chézy
Tél. : 04 70 46 77 19
www.sictomnordallier.fr

SICTOM SUD-ALLIER

Les Bouillots
03500 Bayet
Tél. : 04 70 45 51 67
www.sictomsudallier.fr

SMIRTOM DU VAL DE CHER

47 rue Paul Constans
03190 Vallon-en-Sully
Tél. : 04 70 06 93 82

SIROM DE LURCY-LÉVIS

Mairie du Veudre – 37 rue Bourbon
03320 Le Veudre
Tél. : 04 70 66 43 60

VICHY VAL D'ALLIER

9 place Charles de Gaulle
03200 Vichy
Tél. : 04 70 96 57 63
www.agglo-vichyvaldallier.fr



COMPOSTEZ !



Formation des guides composteurs

Le Département de l'Allier souhaite développer la pratique du compostage et lombricompostage dans les foyers bourbonnais. Pour ce faire, nous avons mis en place le réseau « **COMPOSTER DANS L'ALLIER** ». Ses membres, après avoir suivi une formation de deux jours, ont pour rôle de promouvoir autour d'eux le compostage. Ils peuvent également être responsables de composteurs collectifs (en lotissement, en résidence collective ou en établissement).

Particuliers, agents des services techniques, élus, membres d'associations, bénévoles..., le réseau « **COMPOSTER DANS L'ALLIER** » est ouvert à toute personne désireuse de participer à l'essor de cette pratique dans le département.

Vous souhaitez devenir guide-composteur, contactez la collectivité gérant vos déchets ou le Conseil général au 04 70 34 15 54.

ENGAGÉ DANS UN PLAN DE PRÉVENTION DE DÉCHETS, LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER A POUR AMBITION DE RÉDUIRE DE 26 KG/HABITANT LES DÉCHETS PRODUITS SUR LE TERRITOIRE D'ICI 2016.

Dans un département rural comme le nôtre, l'essor des pratiques de compostage constitue une priorité. L'enjeu est à la fois de réduire les quantités de déchets à collecter et traiter mais également de permettre le retour au sol d'une matière fermentescible de qualité.

Retrouvez 5 films de promotion sur le compostage sur notre chaîne **Youtube, Allier le Département**, ou sur www.allier.fr

Rejoignez-nous sur allier.fr  

Allier, le département où vos projets ont des valeurs.

